

427
LA PENSEE DE SALAZAR

Actualité de l'union nationale

*DISCOURS PRONONCE PAR SON EXCELLENCE LE PRESIDENT
DU CONSEIL, PROF. OLIVEIRA SALAZAR, A LA CEREMONIE
D'INVESTITURE DES NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE
EXECUTIF DE L'UNION NATIONALE», LE 4 JUILLET 1957*

SECRETARIADO NACIONAL DA INFORMAÇÃO
L I S B O N N E • 1 9 5 7

N.I. 665

LA PENSEE DE SALAZAR



Actualité de l'union nationale

*DISCOURS PRONONCE PAR SON EXCELLENCE LE PRESIDENT
DU CONSEIL, PROF. OLIVEIRA SALAZAR, A LA CEREMONIE
D'INVESTITURE DES NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE
EXECUTIF DE L'«UNION NATIONALE», LE 4 JUILLET 1957*

SECRETARIADO NACIONAL DA INFORMAÇÃO

L I S B O N N E • 1 9 5 7



599 / F.N.S.

INCORPORAÇÃO

Actualité
de l'union nationale

Le mouvement nationaliste en France
depuis la guerre mondiale
par M. L. L.

ÉDITIONS L'ÉCLAIR

Nous nous sommes réunis pour assister à la cérémonie d'investiture des nouveaux membres du comité exécutif de l'«Union Nationale». En ce qui me concerne tout au moins, je ne devrais être ici que pour remercier les anciens membres des services qu'ils ont rendus et saluer ceux qui ont accepté de prendre leur place. Bien que beaucoup de gens reprochent à notre vie politique de manquer d'activité spectaculaire, et qu'elle ne soit pas, en effet, entrecoupée de ces accidents qui excitent la curiosité publique — car toute divergence éventuelle céderait immédiatement le pas à la volonté de servir — il n'en est pas moins vrai que les soins constants qu'exige notre organisation et cette espèce de vigilance permanente qui s'impose à ceux qui occupent de tels postes finissent par fatiguer les natures les plus robustes et il n'est que juste, dans ces conditions, que l'on songe à les relayer.

Ceux qui partent n'ont pas besoin de mes louanges, et ceux qui entrent n'ont pas besoin de mes encouragements pour remplir leur devoir. Les uns et les autres possèdent d'excellents états de services et seraient en droit d'espérer qu'on leur rende la justice qui leur est due ; cependant, je ne peux m'empêcher d'exprimer à l'ancien comité exécutif, en la personne de son président, l'Ingénieur Cancela de Abreu, ma sincère gratitude pour le dévouement total et la fidélité sans limites avec laquelle tous ont servi la cause commune.

Pour ceux qui vont prendre possession de leur poste, je ne puis qu'ajouter, en leur exprimant mes vœux de succès, que servir est sans doute un sacrifice, mais que c'est également un honneur — et je ne sais lequel des deux, à la lumière de nos principes, mérite d'être plus particulièrement mis en relief. Nos pères se disputaient, dans les combats, les postes les plus dangereux.

I

Je devrais mettre ici un point final à mes considérations ; mais s'il me faut dire encore quelques mots, ceux-ci me seront inspirés par l'idée principale qui nous réunit en ce moment.

Nous devons faire l'examen de l'ensemble des circonstances et des problèmes qui constituent la vie du monde actuel et dont beaucoup interfèrent avec nos propres intérêts de nation. Des changements radicaux se sont opérés, non seulement en Europe mais encore dans les autres continents, au cours des vingt ou trente dernières années. Les grandes puissances qui guident et déterminent aujourd'hui les intérêts mondiaux ne sont pas celles que nous avons connues jadis. De nombreux pays ont accédé à l'indépendance et occupent une large place dans les aéroports internationaux, par où l'on prétend faire passer une bonne partie de la vie des nations. Le communisme a conquis et subjugué une grande partie de la terre et prétend poursuivre une révolution qui s'est révélée impossible dans les domaines économique et social, mais qui est toujours viable dans le domaine politique. Des éléments subversifs fermentent, mêlés à des intérêts économiques manifestes, chez des peuples encore non préparés à l'émancipation, qui est aujourd'hui la formule de séduction des nouvelles servitudes. Des indépendances fondées sur des haines politiques ou raciales s'érigent en unités nationales dépourvues d'une base économique et technique capable d'assurer leur développement et leur progrès. Des nationalismes imprudents et excessifs préparent la ruine de peuples qui ne pourraient

se sauver que par la coopération amicale. Le mirage de l'augmentation indéfinie des richesses enflamme les imaginations; confiants en une technique qui se révèle dotée de possibilités illimitées, nous sommes battus par un vent d'ambitions économiques, qui déferle à tous les échelons — sur les individus, sur les peuples, sur le genre humain tout entier. Et cependant, partout les hommes se montrent découragés, anxieux, inquiets, comme si la richesse et les plaisirs n'apportaient aux âmes ni paix, ni consolation. Les droits tant proclamés de la personne humaine (que beaucoup croient avoir découverts maintenant) semblent viser de préférence la masse confuse, «déshumanisée», dépersonnalisée, et non pas l'homme, dans l'intégrité et dans la plénitude de son être, de sa noblesse et de sa valeur infinie.

Nous devons procéder, jé le répète, à l'examen, dans toute la mesure du possible approfondi, de ces faits et de ces tendances qui constituent les conditions extérieures, et en partie intérieures, dans lesquelles se déroulent l'activité de l'Etat et la vie de la Nation. Il y a dans tout cela des positions irréversibles, des tendances en quelque sorte fatales, des chocs d'intérêt, des aspirations illusoire, des erreurs, des contradictions. Nous devons tenir compte de cette situation, afin de préserver notre être national et lui permettre de progresser et de s'affirmer au sein des nations; mais nous aurons l'occasion de l'analyser dans quelque temps, lorsque nous serons à la veille de l'élection de la nouvelle Assemblée Nationale. Pour le moment, je voudrais seulement examiner avec vous si la formule *union nationale* est encore actuelle, ou bien si elle a perdu, en présence de la tournure qu'ont pris les événements, son efficacité politique.

II

Nous avons été accusés de ne pas maintenir à un degré élevé quelques libertés publiques. Bien que l'accusation soit, à certains points de vue, discutable, beaucoup s'en servent pour juger de la

structure de l'Etat, c'est-à-dire du régime, alors que ce sont là deux problèmes différents.

C'est un axiome reconnu que les libertés illimitées se détruisent elles-mêmes et sont pour cela, dans tous les pays, plus ou moins restreintes et conditionnées. Ces restrictions introduites dans les lois qui sanctionnent les libertés en question, dépendent, quand on travaille sur un plan de sincérité absolue, de différents facteurs sociaux. Car les normes qui définissent les libertés, les institutions à qui la loi confie le soin de les garantir, ne sont pas l'essentiel ; l'essentiel est de les faire vivre ; autrement dit, les libertés existent dans la mesure où elles sont une pratique de vie courante. Et cette pratique ne doit être et n'est en fait conditionnée que par le danger réel qu'elle peut faire courir à d'autres libertés ou à des biens supérieurs de l'homme ou de la société, entre autres la sécurité, la stabilité du pouvoir (ne pas confondre avec la vie des gouvernements), l'ordre.

Tel est le rapport qui existe entre certaines libertés publiques et le régime politique. Mais je ne m'occuperai pas aujourd'hui des premières.

*

* *

A côté d'un ensemble d'institutions capables de fonctionner avec efficacité et régularité, dans l'intérêt de la chose publique, nous avons prétendu créer une atmosphère politique déterminée, que nous estimions nécessaire à la marche régulière de ces mêmes institutions. Pour cela, il a fallu : premièrement, ne pas reconnaître les partis comme des organes, sanctionnés ou non dans la Constitution, indispensables à la vie politique ; deuxièmement, écarter toutes les questions sur lesquelles les Portugais pourraient se trouver gravement divisés et dont la résolution ne serait pas indispensable à celle d'autres problèmes nationaux ; enfin, faire appel à tous les hommes de bonne volonté pour qu'ils s'attachent à l'œuvre de salut commun, indé-

pendamment de leur passé politique ou de leur idéologie. Je commencerai par la fin.

Le Dr. Marcello Caetano a affirmé il y a quelque temps dans un discours qu'au sein des différents gouvernements qui se sont succédés depuis la Révolution du 28 Mai, des hommes ont servi qui, en vérité, dans un régime de partis, auraient sans doute été groupés dans des secteurs ou dans des partis différents. Ceci me semble exact mais, s'il m'en souvient bien, il n'a pas souligné la différence entre les deux situations, et cette différence réside essentiellement, quant au régime actuel, dans l'absence d'obédience extérieure, de représentation ou de mandat imposés ou confiés par un groupement quelconque. Chaque ministre se trouve au sein du Gouvernement et en face des problèmes, avec sa seule capacité et sa seule conscience; il dispose des moyens administratifs d'information, des rapports des techniciens, il obéit à une ligne générale commune de pensée politique, mais il ne dépend, ni dans l'action ni dans la vie ministérielle, de combinaisons ou d'intérêts étrangers à sa fonction. Les obstacles auxquels nous voyons se heurter beaucoup de pays seraient facilement surmontés par le simple recours à l'élite nombreuse dont ils disposent, s'il était possible de libérer cette élite des engrenages dans lesquels elle est engagée.

Pour travailler dans les conditions que nous avons définies plus haut, il est nécessaire de trouver un dénominateur commun, et celui-ci est l'*intérêt national*, interprété et servi comme il peut l'être par des personnes exemptes de préoccupations partisans, d'intérêts politiques ou de positions idéologiques. Et s'il est vrai que les hommes sont enclins à lutter pour le triomphe de leur idéologie, il faut, dans ce sens, leur demander, et il faut qu'ils consentent des sacrifices.

Je crois avoir dit un jour qu'au moment où l'Armée a créé les conditions nécessaires à l'établissement du nouveau régime, elle a adopté deux attitudes hautement méritoires et d'une

portée exceptionnelle; elle n'a pas monopolisé la machine gouvernementale ni n'a prétendu qu'elle fonctionnât en sa faveur. En compensation, elle a créé un problème, à savoir: étant donné la mentalité politique prédominante à l'époque aussi bien chez les monarchistes que chez les républicains, il n'était pas possible, avec la collaboration d'un seul des deux groupes, d'entreprendre l'œuvre qui s'imposait. Et c'est parce que tous l'ont compris que tous ont collaboré, sans restrictions et sans réserves, avec un dévouement total, sous l'égide du régime en vigueur.

Par ailleurs, je pense que le Gouvernement a fait tout son possible pour que la Famille de Bragance — je parle de la branche portugaise — du moment que sa présence a été admise dans le pays, fût placée sur le plan élevé de dignité qui revient aux descendants directs des Rois de Portugal. Et il a agi ainsi pour deux raisons: parce que cette justice était due à ceux qui ont conduit la Nation au long de huit siècles d'histoire; et parce que l'on devait prudemment prévoir qu'un moment pourrait survenir où la solution monarchique serait une solution nationale. De cette ligne de pensée il résulte que la Maison de Bragance, qu'on la considère comme la simple dépositaire d'un héritage historique, ou bien comme incarnant la possibilité de rendre dans l'avenir de nouveaux services à sa Patrie, à notre Patrie, devrait s'abstenir de prendre la tête d'une activité politique qui, en un moment déterminé, au lieu d'unir les Portugais, ne pourrait que les diviser. Or, quand, je constate certaines manifestations, qui peuvent ne pas être accidentelles, et que par ailleurs des craintes se font jour que je sais être injustifiées, le moins que je puisse dire est que nous sortons du plan sur lequel la question a été posée au début et que l'on menace en réalité l'union nationale établie.

Il nous faut un certain courage, quand nous constatons que cette forme d'organisation politique et de travail gouvernemental, sans partis politiques, et avec une Constitution qui ne les prévoit

pas, nous laisse presque seuls au monde. J'ajouterai cependant que si telles sont les apparences, les réalités sont très différentes.

Rares sont sans doute de nos jours les Constitutions écrites qui ne se proclament pas démocratiques. C'est la mode. Les Etats communistes s'intitulent même démocraties par excellence — démocraties populaires ; mais si nous donnons aux mots leur sens courant nous devons les considérer comme des Etats totalitaires. Il est certain que çà et là, dans quelques pays satellites, existent, pour la forme, plusieurs partis. La vérité cependant est qu'un parti unique détient le pouvoir, définit l'action, se déclare le véritable mandataire du peuple et, dans tous les cas, est supposé veiller aux intérêts de ce peuple. L'existence d'un parti quelconque à côté du parti communiste peut représenter une mesure opportuniste, mais elle ne répond pas à un principe ni ne constitue une pratique. Il en résulte donc d'ores et déjà qu'une vaste zone du monde vit en dehors du régime des partis.

Parmi les pays qui s'intitulent démocraties parlementaires, basées sur le régime des partis, quiconque examine le fonctionnement réel des institutions pourra distinguer trois groupes. Le premier est celui de très rares Etats où les partis, peu nombreux, permettent la formation de majorités homogènes qui se succèdent au pouvoir sans empêcher d'agir, quand ils sont dans l'opposition, le gouvernement qui gouverne. Le second est celui des pays où la vie partisane est si intense et si intolérante que les changements de gouvernement se produisent fréquemment au moyen de révolutions ou de coups d'Etat, ce qui est dans le fond la négation même du principe sur lequel ils prétendent s'appuyer. Il y a un troisième groupe où le morcellement des partis et la clause constitutionnelle de la majorité parlementaire se conjuguent pour mettre constamment les ministères en danger, précipiter les démissions, prolonger les crises, paralyser les gouvernements, condamnés à l'inaction et à des formules de compromis qui ne sont pas toujours les plus adéquates à l'intérêt national. Ainsi, les uns mettent leur espoir dans les élections,

les autres dans la révolution, les derniers dans les crises, pour se hisser à leur tour au pouvoir.

Il serait facile d'élaborer, sur la base de ces données, une carte géographique. Je ne le ferai pas; mais, puisque nous sommes en famille, je dirai seulement qu'avant le 28 mai nous nous rangions gaillardement dans le second groupe: ni les scissions ou les fusions de partis, ni, tout d'abord, l'impossibilité, puis la possibilité de dissolution parlementaire, ni la répétition des consultations électorales, ni la bonne volonté et le patriotisme des hommes, ni les appels parfois dramatiques des chefs n'ont pu éviter les nombreuses révolutions dont nous fûmes le théâtre et les victimes.

Contre cette espèce de fatalité, que pourraient faire les bonnes intentions de personnes qui, habituées à trente années de paix intérieure et au nouveau climat politique qui a été instauré dans l'intervalle, s'imaginent que les choses se passeraient aujourd'hui différemment ?

J'ai lu beaucoup de ce que l'on a écrit sur le cas du Portugal et je crois pouvoir déduire de nombreuses observations qui ont été faites le désir, d'ailleurs bien intentionné, de voir préparer pour l'avenir un système à base de partis, pour succéder au régime actuel. Pour moi, la question se présente en termes différents: le régime des partis n'est pas un phénomène social, susceptible dans tous les cas d'être juridiquement organisé et discipliné. Le jour où les partis viendraient à être considérés comme un engrenage essentiel de la vie politique, nous aurions, dès le premier moment, sous l'influence des modèles étrangers et des tendances désagrégeantes du propre système agissant sur notre manière d'être, cinq ou six groupements au moins, faciles à définir pour quiconque connaît un peu les hommes, les idées qui les animent et les passions qui les divisent. Je sais bien que certains pays en ont beaucoup plus: mais ceux-là suffiraient pour nous ramener au désordre de jadis et à l'impossibilité de gouverner.

*
* *

Je suis convaincu que mes conclusions ne traduisent pas une déformation d'esprit, provenant d'habitudes et d'attitudes acquises de longue date, mais bien qu'elles sont en accord avec la réalité des choses. Il ne fait aucun doute que la démocratie politique, sous sa forme parlementaire et partisane, est déjà entrée en une crise de discrédit et de décomposition. Et cette crise n'est pas seulement dans les faits (ce que j'ai dit plus haut suffirait à le démontrer), mais encore dans la doctrine, dont les penseurs politiques se sont chargés de mettre à nu les contradictions et les sophismes. Elle pourra végéter quelques dizaines d'années encore; philosophiquement parlant, on peut dire qu'elle est déjà minée dans ses fondements.

Mais il y a plus: les peuples, dominés par des préoccupations qui sont surtout aujourd'hui d'ordre économique et social, ne manifestent plus d'intérêt pour les partis, ni ne trouvent en eux de satisfaction ou l'appui auquel ils aspirent. L'idée que l'on peut attendre, d'un principe abstraitement défini dans un programme de parti, la satisfaction de nombreux besoins réels, est aujourd'hui périmée; il en résulte que les partis se trouvent relégués en marge des faits et que leur expression électorale ne correspond plus ni aux problèmes, ni aux nécessités nationales, ni aux différentes classes de la population. De nombreux systèmes ont perdu leur rigidité, c'est-à-dire la vérité qu'ils proclamaient: le libéralisme n'est plus libéral; le radicalisme a cessé d'être radical; le communisme lui-même, en se proclamant national, a cessé d'être communiste. Et l'élection de plus en plus fréquente de parlementaires «indépendants», agglutinés en un groupe, ne traduit pas autre chose, à travers une certaine contradiction dans les termes, que l'incrédulité dans la politique des partis et la tentative de réaliser la seule forme possible d'union nationale au sein d'assemblées purement partisans.

Dans cette liquidation de systèmes ou de modèles politiques, il y a cependant une chose très grave : c'est que les peuples s'accrochent à des principes stériles et à des instruments inefficaces. Lorsque je considère la fragilité organique des Etats, les défaillances et les insuffisances du monde occidental, victime de son idéalisme politique, et que je vois, de l'autre côté, que les dirigeants n'abandonnent pas un seul instant les leviers de commande, je crains pour l'avenir de nos peuples et de leur civilisation. Il se peut que les divergences partisans, nos revendications libérales, soient parfaitement justifiées, mais nous risquons de perdre l'essentiel dans des discussions byzantines.

III

Cette manière de voir pourrait être démontrée par toute une série d'arguments, qui ne parviendraient d'ailleurs pas à nous convaincre, s'ils ne répondaient à deux conditions, à savoir : que les théories se révèlent viables dans la pratique ; que la pratique se révèle utile à l'intérêt national. Que la première condition se trouve réalisée, il est inutile de le démontrer.

Le régime s'est organisé constitutionnellement, c'est-à-dire qu'il a été juridiquement légitimé et il compte aujourd'hui trente années d'existence sans grands soubresauts, si nous exceptons les troubles qui ont accompagné son enfance.

Je crois que l'ordre et l'équilibre social sont une création constante du pouvoir, inspiré par la justice. Celui-ci est donc autoritaire, dans ce sens que l'autorité, du moment qu'elle est nécessaire et limitée, ne peut être discutée en elle-même, mais n'a pas à se montrer violente ni injuste dans son action.

Visant exclusivement l'intérêt du pays, le régime s'est efforcé d'appeler à lui et de mobiliser, en vue d'un rendement effectif, la plus grande somme possible de valeurs nationales, dans la certitude qu'aucune de ces valeurs ne pouvait être gaspillée, et sans rien exiger d'autre que l'acceptation de cette demi-douzaine

de principes que l'on peut considérer comme des impératifs de la Nation, conditions ou objectifs essentiels de l'agrégat national. Il s'agit de principes qui seraient présents dans la conscience de tous ceux à qui nous avons fait appel, même s'ils étaient dispersés dans divers partis politiques. Ces principes, nous ne pouvons les discuter, parce qu'ils sont l'expression d'un héritage collectif et la définition de ce que nous voulons continuer à être dans le monde.

Je dirai, en me basant sur l'expérience, que, dans ce système, le gouvernement n'est pas commode, mais plutôt extrêmement ardu pour ceux qui sont obligés de prendre les dernières décisions. Il serait beaucoup plus facile de recourir au jeu des délibérations collectives, où le sens de la responsabilité, quand il existe, est si largement atténué qu'il se perd facilement. Mais ceci équivaldrait à substituer au Gouvernement la Chambre, ou les comités de partis, dans des conditions qui ne sont pas souhaitables et au préjudice de la collectivité.

Il est certain que ce régime diffère beaucoup — d'ailleurs davantage dans l'esprit que dans quelques institutions — de ceux que nous voyons définis dans la Constitution de nombreux pays. Il en est résulté, dans le passé, une certaine méfiance ou incompréhension de la part de ces derniers à notre égard; mais les nuages se sont dissipés et ont laissé jaillir la lumière. D'ailleurs, nous n'avons pas l'orgueilleuse prétention d'avoir créé un paradigme d'Etat, ni l'outrecuidance de le proposer en exemple à qui que ce soit. Nous disons seulement: au Portugal il nous a été possible de travailler dans ces conditions.

Est-il vrai maintenant que le régime a servi l'intérêt national?

J'ai lu quelque part que trente années représentent une longue période dans la vie d'un pays et que le seul fait qu'elles se soient écoulées devait se traduire par la réalisation d'une œuvre importante. L'affirmation semble naïve, et nous admettons qu'elle n'ait pas été faite avec une intention malveillante: en dehors de la nature, en effet, le temps ne crée rien; il ne fait qu'user et

détruire. Le problème est différent et consiste à savoir : d'abord, si par d'autres moyens on aurait fait davantage que ce qui a été fait ; et en second lieu si, sur les bases actuelles, il sera possible de réaliser tout ce qui reste encore à réaliser.

Distinguons le domaine de l'administration, avec ses réalisations matérielles, du domaine de la politique intérieure et de la politique internationale.

Tout ce qui a pu être fait, même dans les domaines qui touchent de plus près à l'ordre moral, est le résultat d'un effort et d'une œuvre d'administration. C'est ainsi qu'on a pu créer les conditions du progrès du pays, améliorer en partie le niveau de vie de la population et jeter les bases de la dignité, de la confiance, de la stabilité, sur lesquelles s'est appuyée la politique. Je crois entendre certains théoriciens affirmer que nos formules sont maintenant périmées, autrement dit que l'ordre, l'équilibre, les rigueurs de l'administration n'ont plus la valeur qu'elles avaient pour nous il y a trente ans, lorsque nous nous trouvions en présence d'un pays démantelé, dépourvu de l'essentiel, sans argent et sans crédit. Quant à moi, je voudrais conseiller, avec la prudence qu'une dure expérience nous a donnée, à moi et au pays, que nous continuions à cheminer dans la même voie, tout au moins jusqu'à ce qu'il nous soit démontré qu'il est possible de faire des omelettes sans œufs ou sans autre chose qui les remplace ! Mais la vérité est que nous assistons tous les jours dans le monde à de douloureux retours aux principes, c'est-à-dire aux dures exigences de l'équilibre de la vie économique.

L'ordre dans l'administration se traduit par l'ordre dans les finances, et c'est alors qu'il révèle son énorme pouvoir multiplicateur ; mais c'est toujours l'ordre. Et c'est de l'ordre qu'ont jailli nos premières possibilités de redressement et le nouvel essor qu'a pris la vie de la Nation, ici et dans les territoires d'outre-mer. Il est plus que douteux que nous y fussions parvenus par d'autres voies, car on n'y est pas parvenu par le désordre de

jadis, en dépit de la valeur de nombreux hommes et de l'ardeur patriotique qui les animait.

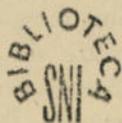
Quelques-uns des éléments qui soutiennent notre politique intérieure procèdent encore de cette origine : la confiance de la Nation en elle-même, un certain orgueil national, le développement de l'esprit d'initiative, la foi dans les possibilités de l'agrandissement de la Patrie, le resserrement et l'affectivité des relations avec les provinces d'outre-mer. Le fait est que la conscience de l'inutilité des efforts, de la dispersion, de la désagrégation sociale qu'avait provoquées ou permises notre ancienne situation politique était devenue si générale que tous réclamaient un ordre nouveau, même ceux qui savaient qu'ils devraient lui être sacrifiés dans l'avenir immédiat, sur le plan politique. Et tout a jailli, en fin de compte, de cette simple notion : que l'ordre et un gouvernement effectif seraient le moteur essentiel du redressement, — mais ceci revenait à reconnaître et à accepter les disciplines politiques qui caractérisent le nouvel état de choses.

Internationalement, les pays valent par leur population, par leur richesse naturelle et par leur puissance économique. Mais ils peuvent aussi valoir par leur position stratégique et, dans tous les cas, par ce qu'ils représentent en tant que facteurs d'une politique.

Nous sommes, en Europe, une petite et très modeste Nation, mais qui possède des territoires importants dans diverses parties du monde, suffisants pour nous permettre de modifier notre position sur le plan international. Si nous avons conscience d'une mission à remplir et la volonté de la remplir, il nous faut consolider notre propre situation intérieure, parfaire la cohésion de notre esprit et la solidité de notre formation morale, afin de mobiliser, sans engagements ni hypothèques indésirables, les éléments étrangers dont les intérêts coïncident avec les nôtres. Je ne pense pas que, dans ce domaine, nous ayons jusqu'à présent commis de faux pas, — de la neutralité, qui nous a permis de garantir la paix dans la Péninsule, au Traité

signé avec l'Espagne pour la formation du bloc péninsulaire, au resserrement de l'alliance anglaise, à l'institution, enfin, de la Communauté Luso-Brésilienne, si profondément sentie et exaltée avec tant d'enthousiasme lors du récent voyage du Président de la République au Brésil. Si les inclérences du temps présent ne viennent pas affecter nos étroites relations avec les nations africaines, nos voisines, ni ne nous empêchent de réaliser notre programme en Afrique, surtout en Angola et au Mozambique, cette Communauté Luso-Brésilienne, la communauté britannique et la communauté hispanique qui est en train de s'organiser, englobant les nations américaines de filiation espagnole, peuvent constituer trois des principaux facteurs d'ordre et de stabilité de la politique internationale. Comme le peuple ne ment pas dans la manifestation de son sentiment collectif, il nous faut croire que la manière dont il a reçu à Lisbonne la Reine d'Angleterre et dont il a accueilli, à son retour du Brésil, le Président de la République, traduit, à côté d'une parfaite compréhension, l'appui donné à une politique qui commence seulement à devenir possible, grâce à notre réorganisation, à notre stabilité et à notre crédit.

Et cette politique, je pense qu'elle est encore le fruit de cette même *union nationale* que la Nation comprend aussi bien que nous.



EDITIONS

S·N·I

LISBONNE

NB



EFG0000513694